

Hong Kong

Libérez la syndicaliste Winnie Yu et ses co-accusé-es !

Le 8 mars, la syndicaliste de l'hospitalisation publique Winnie Yu a été renvoyée derrière les barreaux.

Placée en détention préventive en février 2021, elle avait bénéficié cinq mois plus tard d'une liberté sous caution. Celle-ci vient d'être révoquée de façon arbitraire au motif que Winnie Yu a vendu des objets d'artisanat et du café à l'occasion du Nouvel An lunaire afin de subvenir à ses besoins, ainsi qu'aux frais juridiques liés à son procès à venir !

Licenciée de son emploi, Winnie Yu doit en effet comparaître le 28 avril avec 46 autres militant-es de pratiquement toutes les nuances de l'opposition. Ils/elles sont accusé-es d'avoir participé à une "primaire de l'opposition" préalablement aux élections législative-s.

Parmi les syndicalistes actuellement emprisonnées figurent notamment Lee Cheuk-yan et Carol Ng ex-dirigeant-es de la centrale syndicale HKCTU aujourd'hui dissoute.

Quant à Winnie Yu, les autorités ne lui pardonnent pas d'avoir été la présidente du syndicat HAEA qui avait organisé début 2020 une grève reconductible de 5 jours de l'hospitalisation publique ayant contraint les autorités à pendre enfin quelques mesures contre la pandémie de Covid.

L'union syndicale Solidaires exige des autorités de Pékin et de Hong Kong :

- la libération immédiate des militant-es emprisonnée-es,**
- l'arrêt des poursuites judiciaires à leur encontre.**

**31 rue de la Grange aux
belles
75 019 Paris**

Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

